

Le 2 octobre 2007

NEW YORK, États-Unis

2007/30

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

L'HONORABLE MAXIME BERNIER,

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRA

L'engagement du Canada n'est pas lié seulement à nos intérêts, mais surtout aux valeurs qui animent les Canadiens et qui ont pour nom liberté, droits de la personne, démocratie et primauté du droit.

Ce sont ces valeurs qui sous-tendent notre présence en Afghanistan, à Haïti, au Soudan et ailleurs.

Et ce sont ces mêmes valeurs et aspirations que l'on retrouve dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « La dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. »

Par ailleurs, l'article premier de la Déclaration précise que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Ce ne sont pas des principes abstraits. Ce sont des principes concrets, qui ont des effets immédiats et profonds.

Il ne suffit pas de les promouvoir. Il faut les protéger et les défendre, en particulier lorsqu'ils sont bafoués en Afghanistan, en Birmanie, au Soudan, en Iran et ailleurs.

Monsieur le président, à Kaboul, le secrétaire général Ban Ki-moon a réaffirmé le désir de l'ONU de stabiliser l'Afghanistan.

Le Canada a mis en œuvre son engagement politique et ses capacités pratiques pour rétablir la sécurité, la démocratie, les droits de la personne et la prospérité dans ce pays.

Le Canada est d'avis que c'est l'ensemble de la communauté internationale qui doit appuyer la reconstruction de l'Afghanistan. Des organisations internationales, telles que l'ONU, l'OTAN et la Banque mondiale, doivent travailler ensemble pour atteindre cet objectif commun.

Aucun pays ne peut accomplir une telle tâche à lui seul. Afin de mettre en œuvre intégralement les décisions du Conseil de sécurité, nous devons travailler en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Afghanistan ainsi que nos amis et alliés.

Nous nous assurons du succès de notre engagement en y mettant les moyens nécessaires, comme c'est le cas pour notre mission en Afghanistan.

C'est au nom d'un mandat clair des Nations Unies que le Canada s'est joint à la coalition de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan.

Plus de 60 pays et organisations internationales se sont engagés à aider le gouvernement afghan à reconstruire son pays.

Nous croyons que les efforts déployés par les pays et organisations œuvrant en Afghanistan sont louables et témoignent des principes de base soutenus par les Nations Unies.

Le défi est grand, mais les principes que nous défendons sont encore plus importants.

Les pays engagés en Afghanistan sont unis par une même conviction

Le gouvernement canadien continue d'appuyer le rôle

liberté, de démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit sur lesquelles doit reposer une paix durable.

Le Canada poursuit sa grande contribution d'assistance humanitaire et d'équipement au Soudan.

Il est évident que nous condamnons l'attaque intolérable perpétrée contre les soldats de la force de l'Union africaine.

Monsieur le président, les défis auxquels nous devons faire face pour préserver notre sécurité sont d'une telle ampleur qu'aucun pays ne peut à lui seul espérer les relever.

Nous, les États membres, pouvons et devons faire preuve de la détermination, de la volonté politique et de l'engagement indispensables pour que l'ONU soit véritablement le reflet des principes que ses fondateurs ont voulu lui insuffler.

Le Canada est et demeurera un partenaire fiable pour tous les pays qui souhaitent promouvoir la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la